# Recrutement des chargés de Recherche

#### Méthodologie

L'évaluation se fera à trois niveaux :

- Une pré-sélection sur CV et dossier que chaque membre habilité de la commission peut consulter
- Pour les candidats pré-sélectionnés, une audition par une sous-commission incluant une présentation de ses travaux par le candidat suivi d'une discussion.
- Un rapport évaluant les compétences, qualités et travaux personnels des candidats (un rapporteur par candidat)

En ce qui concerne les postes coloriés ou fléchés, la commission veillera à ce que la plus grande spécificité de la thématique ne nuise pas à la qualité du recrutement.

#### Critères

Les compétences et les qualités des candidats seront principalement évaluées à partir de l'activité de recherche et des travaux scientifiques (thèse et éventuellement séjour postdoctoral). La commission cherchera à clairement identifier l'apport personnel du candidat dans les résultats obtenus. En liaison avec la spécificité de nos disciplines, l'aptitude à travailler en équipe d'un candidat constituera un critère d'importance. Le recrutement des chargés de recherche prendra donc principalement en compte les critères de la liste qui va suivre.

- Contributions et connaissances scientifiques
- Publications et présentations
- Personnalité du candidat : motivation, curiosité, enthousiasme, créativité
- Aptitude au travail de chercheur: autonomie, ténacité, fiabilité, capacité d'adaptation et capacité à travailler en équipe
- Capacité a construire un projet de recherche
- Un séjour postdoctoral réussi dans un laboratoire autre que celui de la thèse sera un élément positif.

Pour les recrutements au niveau CR1, en plus des points précédents seront considérés les points de la liste suivante :

- Contributions à l'enseignement, à la formation et à la diffusion de la culture scientifique
- Activités à caractère collectif
- Activités de valorisation

### Recrutement de chercheurs confirmés (DR2, DR1 et DRCE)

Le recrutement se fait sur dossier incluant une notice de titres et travaux. Il n'y a ni présélection ni audition.

Un directeur de recherche doit avoir démontré sa capacité à mener des travaux et des activités de qualité. Ceci n'implique pas obligatoirement la prise de responsabilité de gestion scientifique. En particulier, ce peut être une expertise pointue, un leadership scientifique, un rôle remarquable dans la diffusion des connaissances ou en vulgarisation.

Le recrutement des directeurs de recherche prendra en compte les critères suivants :

- Qualité et originalité de la production scientifique
- Rôle d'encadrement: thèses, jeunes chercheurs
- Rôle d'animateur scientifique
- Rôle d'initiateur et de coordonnateur de projets
- Rôle dans la diffusion des connaissances : enseignement, organisation de conférences, colloques, workshops, vulgarisation
- Rôle dans le transfert de technologie, la valorisation et dans des actions pluridisciplinaires
- Responsabilités collectives et management de la recherche
- Apport des mobilités éventuelles

Cette liste ne préjuge pas du poids éventuel de chaque critère dans la prise de décision.

# Evaluation et promotions (CR2 vers CR1) de chargés de recherche

Les chargés de recherche seront principalement évalués à partir de leur activité de recherche et de leurs travaux scientifiques. Les points suivants seront considérés :

- Contributions scientifiques
- Publications et présentations
- Activités à caractère collectif
- Contributions à l'enseignement, à la formation et à la diffusion de la culture scientifique
- Activités de valorisation

# Evaluation et promotions (DR2>DR1 ; DR1>DRCE ; DRCE1>DRCE2) des directeurs de recherche

Les directeurs de recherche seront principalement évalués sur les critères suivants :

- Qualité et originalité de la production scientifique
- Rôle d'encadrement: thèses, jeunes chercheurs
- Rôle d'animateur scientifique
- Rôle d'initiateur et de coordonnateur de projets
- Rôle dans la diffusion des connaissances : enseignement, organisation de conférences, colloques, workshops, vulgarisation
- Rôle dans le transfert de technologie, la valorisation et dans des actions pluridisciplinaires
- Responsabilités collectives et management de la recherche
- Apport des mobilités éventuelles
- Cette liste ne préjuge pas du poids éventuel de chaque critère dans la prise de décision.